

Vers une nouvelle année scolaire aussi normale que possible... Bienvenue...

Madame, Monsieur, Chers Parents,

D'ici quelques jours une nouvelle année scolaire débutera. La direction, les professeurs ainsi que le personnel administratif et technique du Collège Derborence souhaitent à votre enfant une cordiale bienvenue dans notre établissement.

Vous nous confiez votre enfant pour que nous l'accompagnions vers la réalisation de son projet de formation. C'est précisément là la tâche dévolue au cycle d'orientation et nous nous réjouissons de collaborer avec vous dans le cadre de notre structure scolaire.

Le 19 août prochain, 53 professeurs accueilleront quelque 540 élèves des communes d'Ardon, Vétroz et Conthey, répartis en 32 classes-titulaires.

Nous adressons une bienvenue toute particulière aux élèves qui découvriront le cycle d'orientation pour la première fois. Si ce nouveau contexte scolaire peut susciter quelques inquiétudes tant auprès des parents que des élèves, nous tenons à vous donner l'assurance que la direction et le corps professoral veilleront à offrir aux élèves un accueil et un encadrement qui répondent le mieux possible à vos attentes et aux besoins de jeunes adolescents.

Notre mission d'instruction et d'éducation ne peut se passer d'une communication ouverte et d'une collaboration constructive avec les parents. A travers cette nouvelle mouture de *La Lettre*, la direction entend œuvrer dans ce sens et du même coup répondre à certaines de vos interrogations à la veille de la rentrée.

Nous souhaitons aussi dès cette rentrée renforcer la communication entre famille et école à travers notre site www.coderborence.ch qui met à votre disposition des informations non seulement sur la rentrée mais sur le fonctionnement de l'établissement et le déroulement de l'année scolaire.

Une rentrée presque normale... Voilà maintenant dix-huit mois que la pandémie dicte de nombreux aspects de notre quotidien. L'École n'échappe pas à ce phénomène et a dû en continu s'y adapter. L'évolution de la situation laisse entrevoir un rayon d'optimisme pour cette nouvelle année scolaire. MM. Christophe DARBELLAY, Chef du Département de l'économie et de la formation, et Jean-Philippe LONFAT, Chef du Service de l'enseignement, l'ont réaffirmé lors de leur récente conférence de presse. On souhaite se diriger vers une année scolaire presque normale... Pour le Cycle d'orientation, cela signifie l'abandon du port systématique et obligatoire du masque pour les élèves et les enseignants et la fin des mises en quarantaine préventive. Ces deux mesures s'accompagnent toutefois d'une volonté de contrer toute nouvelle flambée et toute péjoration de la situation dans les CO. Dans ce but, des tests salivaires non invasifs seront conduits durant les six semaines qui suivent la rentrée auprès de tous les élèves dont les parents auront donné leur accord à cette procédure. Dans la même optique, les collaborateurs adultes non vaccinés resteront astreints au port du masque. Des précisions et des informations complémentaires vous seront transmises *via* vos enfants dans les premiers jours de classe. Elles seront aussi disponibles sur notre site internet. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration aussi indispensable que nécessaire.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, à vous, Madame, Monsieur, Chers Parents, de même qu'à votre enfant, nos salutations les meilleures.

Au nom de l'équipe de Direction
Xavier GAILLARD, Directeur

Dates et horaires de la rentrée scolaire

Elèves des classes de 9CO, 10CO et 11CO

Jeudi 19 août 2021, 08h00, dans la cour de récréation du bâtiment.

Les élèves sont invités à se regrouper comme suit dès leur arrivée dans la cour :

9CO	Au fond de la cour, coté Sion, autour de la sculpture <i>L'envol</i> .
10CO	Devant les portes principales.
11CO	Au fond de la cour, côté Martigny.

Les élèves seront tous appelés nominativement par un membre de la Direction.

Aucune liste de classe ne sera publiée ni affichée pour des raisons de protection des données.

Elèves de la classe de préapprentissage

Lundi 24 août 2021, 08h00, dans le hall d'entrée

Accueil par M. Jean-François FAVRE, titulaire

Horaires journaliers

Matin : lundi – mardi – mercredi – jeudi – vendredi **08h00 – 11h30**

Après-midi : lundi – mardi – jeudi – vendredi **14h05 – 16h30**

Etudes, soutiens hors classe : lundi – mardi – jeudi **16h40 – 17h25**

Horaires des bus pour les élèves d'Ardon, de Vétroz

Arrêts	Horaire Aller		Arrêts	Horaire Retour		
Ardon, Arnica	7.33	13.33	CO Derborence	11.40	16.40	17.35
Ardon, Poste	7.35	13.35	Champs-y-Zou	11.42	16.42	17.37
Balavaud	7.36	13.36	Home Haut-de-Cry	11.43	16.43	17.38
Magnot	7.37	13.37	Vétroz, Poste	11.44	16.44	17.39
La Millière	7.38	13.38	La Millière	11.45	16.45	17.40
Vétroz, Poste	7.40	13.40	Magnot	11.46	16.46	17.41
Home Haut-de-Cry	7.42	13.42	Balavaud	11.47	16.47	17.42
Champs-y-Zou	7.43	13.43	Ardon, Poste	11.49	16.49	17.44
CO Derborence	7.50	13.50	Ardon, Arnica	11.50	16.50	17.45

Horaires des bus pour les élèves de Conthey (élèves domiciliés hors périmètre du concept de mobilité douce défini par la commune de Conthey. Voir sur notre site internet.)

Arrêts	Horaire Aller		Arrêts	Horaire Retour		
Aven	7.20	13.20	CO Derborence	11.40	16.45	17.35
<i>Daillon</i>	<i>7.15</i>	<i>13.15</i>	Conthey, Village	... *	... *	... *
<i>Premploz</i>	<i>7.17</i>	<i>13.17</i>	Conthey, Cave Provins	... *	... *	... *
Erde	7.24	13.20	Conthey, Pas-de-Cheville	... *	... *	... *
Sensine	7.27	13.25	Vens, Cave du Tunnel	... *	... *	... *
St-Séverin	7.28	13.26	Bourg	11.47	16.52	17.42
Bourg	7.32	13.27	St-Séverin	11.49	16.54	17.44
Vens, Cave du Tunnel	7.33	13.28	Sensine	11.51	16.56	17.46
Conthey, Pas-de-Cheville	7.35	13.38	Erde	11.55	17.00	17.50
Conthey, Cave Provins	7.36	13.37	<i>Premploz</i>	<i>11.58</i>	<i>17.03</i>	<i>17.53</i>
Conthey, Village	7.37	13.36	<i>Daillon</i>	<i>12.00</i>	<i>17.05</i>	<i>18.00</i>
CO Derborence	7.50	13.50	Aven	12.00	17.05	18.00

* dans l'intervalle de 7 min. selon l'itinéraire variable.

Transports et déplacement

Le transport scolaire entre le domicile et le cycle d'orientation est de la responsabilité des communes partenaires du Collège Derborence.

Le titre de transport se présentera sous la forme d'une carte plastifiée, format carte de crédit, avec photographie de l'élève et données d'identification. Y sera également stipulé l'arrêt du transport strictement scolaire. L'indication de cet arrêt obligatoire pour les transports scolaires a été rendu nécessaire afin de répartir les effectifs d'élèves sur les différentes lignes.

Dans le cadre du contrat relatif à ce transport, les communes d'**Ardon** et de **Conthey** ont négocié avec les entreprises concernées la gratuité du transport entre la commune de domicile et l'arrêt Sion-Gare

pour les trajets hors transport scolaire. La commune de **Vétroz** a retenu - dès cette année scolaire-ci pour ses élèves du CO Derborence - la mise à disposition de cartes multi-courses jusqu'à Sion. Les parents concernés ont été informés par un courrier de l'administration communale en date du 10 août dernier. Voir sur notre site internet.

Déplacements à vélo, à trottinette, à vélomoteur

Afin de promouvoir la mobilité douce, il a été décidé d'autoriser les élèves qui le souhaitent à utiliser leur bicyclette, trottinette ou vélomoteur pour se rendre au Collège Derborence.

Les démarches en vue de la construction d'un parking à vélos au nord du bâtiment principal ont été mises en *stand by* en raison d'autres importants travaux sur le bâtiment qui vont impacter l'espace initialement prévu.

Dans l'intervalle, les élèves d'Ardon ou de Vétroz peuvent parquer leur véhicule, sous le couvert situé en bordure de la place des bus.

Pour les élèves de Conthey, le parage de ces véhicules s'insère dans le concept de *mobilité douce* mis en place. Il se fera au nord du bâtiment, dans un espace dévolu à côté du parking des professeurs. Pour le détail, voir notre site internet.

Ces espaces permettent de cadenasser son vélo. Ils ne font toutefois l'objet d'aucune surveillance et le Collège Derborence n'assumera aucune responsabilité vis-à-vis d'éventuels dommages aux véhicules sur les parkings mis provisoirement à disposition.

Le parage sauvage sur les propriétés privées avoisinantes de l'école ou sur la voie publique sera dénoncé et sanctionné par les agents des polices municipales.

A leur arrivée, les élèves ont l'obligation de rejoindre immédiatement la cour de l'école quel que soit leur moyen de transport. La présence dans la cour au moment du premier gong (07h53, le matin ; 13h58, l'après-midi) est une exigence impérative.

Rappels importants !!! Les déplacements à vélo, à trottinette, à vélomoteur sont placés sous l'entière responsabilité des parents. Le port d'un casque est une mesure de sécurité essentielle.

Matériel requis pour la rentrée

Pour tous les élèves :

- pantoufles ; **le port de pantoufles est obligatoire. Pour des raisons évidentes d'hygiène, les élèves ne sont pas autorisés à se promener dans les couloirs et les salles de classe en chaussettes.**
- sac d'école à même de maintenir le matériel en bon état.
- trousse vide apte à ranger le matériel distribué par l'école.

Pour les élèves de 10CO et 11CO :

- matériel resté en leur possession depuis l'année précédente (math ; allemand ; anglais ; sciences ; EF ; dictionnaires).

Tout le reste du matériel est mis à disposition gratuitement par l'école.

Rentrée 2021 : organisation du jeudi 19 août et du vendredi 20 août

Jeudi 19 août 2021

Les titulaires de classe prendront en charge leur classe durant les sept périodes du premier jour.

Vendredi 20 août 2021

Les élèves de 9CO bénéficieront d'une journée consacrée à l'accueil et à la familiarisation avec les structures du CO.

Les élèves de 10CO et 11CO bénéficieront d'une journée consacrée à la « prévention du harcèlement en milieu scolaire », avec différentes activités et des intervenants externes.

Réunions de parents... Dates à réserver.

Réunions de parents collectives liées à la rentrée et aux échanges linguistiques

9CO – Module A : classes-titulaire 9A-A, 9A-B, 9A-C, 9A-D	jeudi 26 août 2021, 19h30
9CO – Module B : classes-titulaire 9B-E, 9B-F, 9B-G	lundi 30 août 2021, 19h30
9CO – Module C : classes-titulaire 9C-H, 9C-I, 9C-J	mardi 31 août 2021, 19h30
9CO – Module D : classes-titulaire 9D-K, 9D-L	jeudi 2 septembre 2021, 19h30

Réunion de parents collective liée à l'orientation scolaire et professionnelle

Mardi 5 octobre 2021

11CO – Modules A et B (toutes les classes)

10CO – Uniquement les parents des élèves libérables de la scolarité obligatoire en juin 2022

Un outil à votre disposition... Notre site internet : www.coderborence.ch

De nombreuses autres informations sur la rentrée, sur le fonctionnement et la vie scolaire du CO Derborence sont consultables sur notre site internet. Nous vous invitons à visiter régulièrement le site que nous actualisons et mettons à jour en continu.

Vous y trouvez entre autres :

- Les coordonnées de contact de la direction, du secrétariat, des enseignants, de la médiation, de l'orientation scolaire et professionnelle et de la logopédiste.
- Les informations relatives à l'espace numérique de travail (ENT) de votre enfant : suite Office-M365, Outlook, Onedrive, Teams, ...
- Un espace de téléchargement de différents documents et formulaires utiles, dont les demandes de congé et les plans de scolarité (congés, vacances) de cette année scolaire-ci et des années à venir.
- Des informations sur les activités culturelles ou sportives et les actions de prévention proposées aux élèves.
- Toutes les informations liées à la gestion de la situation sanitaire COVID-19 au niveau de l'établissement scolaire.
- ...

Contacts

Adresse

Collège DERBORENCE, Cycle d'orientation régional, Chemin de la Chapelle 6, CH - 1964 CONTHEY

Direction

Xavier GAILLARD, directeur	directeur@coderborence.ch	027 346 31 77
Blaise GERMANIER, adjoint	direction.proviseur@coderborence.ch	027 346 38 72
Xavier WIBIN, adjoint	direction.adjoint@coderborence.ch	027 346 38 73

Secrétariat

secretariat@coderborence.ch 027 346 31 77

Fréquentation de l'école & absence imprévue d'un élève

Fréquentation de l'école

La fréquentation de l'école dans le cadre défini par le plan de scolarité et l'horaire de l'établissement est obligatoire. Les absences injustifiées seront dénoncées à l'inspecteur scolaire.

Annnonce de l'absence imprévue d'un élève par les parents

Secrétariat de l'école – **027 346 31 77**

Matin, dès 07h30 et avant 08h30.

Après-midi, dès 13h30 et avant 14h30.